



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-32536>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-32536**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24TRAV16 - Travaux de restructuration de la chaine de transfert d'assainissement EU Moutonne/Gavary, sur l'antenne métropolitaine de LA CRAU

Description : Les travaux consistent à résoudre les dysfonctionnements relevés et identifiés dans le SDA de 2015 sur les infrastructures eaux usées du quartier de la " Moutonne " sur la commune de La Crau.

Identifiant de la procédure : 88d27675-49e4-445a-915b-05542948a336

Identifiant interne : 24TRAV16

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 12 mois à compter de l'O.S. de démarrage des prestations. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations inclut la période de préparation. Une clause de retenue de garantie est définie à l'article 8 du CCAP commun à tous les lots. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 9.1 du CCAP commun à tous les lots. Les travaux feront l'objet d'une garantie de parfait achèvement de 1 an dont le point de départ est la date de réception des travaux.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,614,235 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Postes de refoulement et bassin de rétention

Description : o Création du PR " Estagnol " associé à un bassin d'orage de 550 m³ avec trop-plein situé au niveau du parking du complexe sportif de l'Estagnol ; o Réhabilitation des PR " Gavary " et " La Moutonne " avec le remplacement des pompes et de leurs équipements annexes.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.8 du RC et à l'article 3 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire métropolitain de La Crau

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,664,600 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Lot 1: - FNTP 1632 : Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées Capacité < 5 000 m3 - FNTP 164 : Génie Civil de l'eau et de l'environnement des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées - FNTP 5422 : Equipement des stations de pompage, refoulement, relèvement, Eaux usées, Stations d'un débit < 250 m3/h Lot 2: -FNTP 5192 : Construction de canalisations de refoulement d'eaux usées (en site urbanisé ou non urbanisé), établis en canalisations de 100 mm < DN <= 250mm -FNTP 5142 : Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé - 3.5m < profondeur de tranchée <= 5.50m en présence de nappe phréatique ou profondeur de tranchée > 5.50m hors nappe phréatique. Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront la fiche de " niveau spécifique minimal " jointe au présent DCE. Les certificats précités pourront faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 11/04/2012 n°355-564, les références des prestations ne sont pas suffisantes pour attester de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, étant précisé qu'ils ne constituent pas des justificatifs de capacité émanant de tiers indépendants.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Nom : 1- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 8.2 du RC

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : 2- Prix des travaux au regard de la DPGF

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 8.2 du RC

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/04/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/04/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP. Une clause d'exécution à caractère social et à caractère environnemental est définie à l'article 2.4 du RC et 1.5 du CCAP commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Canalisations de refoulement et gravitaires

Description : o Refoulement du PR " Estagnol " : 2 220 ml en PEHD DN160 ; o Refoulement du PR " Gavary " : 1 340 ml en PEHD DN110 ; o Refoulement du PR " La Moutonne " : 360 ml en PEHD DN75 ; o Réseau gravitaire amont du PR " Estagnol " : 170 ml en DN600 fonte et 20 ml en DN200 PP ; o Réseau gravitaire aval Chemin Notre Dame : 1 350 ml en DN300 PP et 170 ml en DN 400 PP.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.8 du RC et à l'article 3 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire métropolitain de La Crau

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,949,635 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Lot 1: - FNTP 1632 : Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées Capacité < 5 000 m3 - FNTP 164 : Génie Civil de l'eau et de l'environnement des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées - FNTP 5422 : Equipement des stations de pompage, refoulement, relèvement, Eaux usées, Stations d'un débit < 250 m3/h Lot 2: -FNTP 5192 : Construction de canalisations de refoulement d'eaux usées (en site urbanisé ou non urbanisé), établis en canalisations de 100 mm < DN <= 250mm -FNTP 5142 : Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé - 3.5m < profondeur de tranchée <= 5.50m en présence de nappe phréatique ou profondeur de tranchée

> 5.50m hors nappe phréatique. Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront la fiche de " niveau spécifique minimal " jointe au présent DCE. Les certificats précités pourront faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 11/04/2012 n°355-564, les références des prestations ne sont pas suffisantes pour attester de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, étant précisé qu'ils ne constituent pas des justificatifs de capacité émanant de tiers indépendants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 8.2 du RC

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : 2- Prix des travaux au regard du DEC

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 8.2 du RC

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/04/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/04/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP. Une clause d'exécution à caractère social et à caractère environnemental est définie à l'article 2.4 du RC et 1.5 du CCAP commun à tous les lots.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metroletpm.fr

Téléphone : +33 494055507

Adresse internet : <https://metroletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metroletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Numéro d'enregistrement : CCRA de MARSEILLE

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001 <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 684536cc-eb6b-4dd8-a6f0-155ed5dcb03a-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : La date et heure limites de réception des offres est reportée au Mercredi 23 AVRIL 2025 16H00. Article 6.2 "visite sur site" du RC : Une nouvelle visite est prévue vendredi 04/04/2025 à 09h30.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c6f0a59b-0c22-4632-b461-f93fe9264847 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/03/2025 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2025